

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-744 DU 31 DECEMBRE 2006

**Portant Nominations à titre Exceptionnel
et Civil dans l'Ordre du Mérite Agricole
Des Paysans Béninois Méritants**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;
- VU le Décret N° 2006-613 du 19 Novembre 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret N° 2006-622 du 29 Novembre 2006 le modifiant ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 98-383 du 11 Septembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU l'Extrait du Relevé N° 27 des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 05 Juillet 2006 ;

VU la Lettre N° 1556/MAEP/D-CAB/DRH/SGM/DPLR/SA du 17 Novembre 2006 transmettant au Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin soixante dix sept(77) dossiers de Paysans et Artisans à décorer dans le cadre de la 11^{ème} Edition de la Fête des Agriculteurs ;

VU le Procès-Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 21 Novembre au 05 Décembre 2006 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre du Mérite Agricole au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Au Grade de Chevalier

I – Département de l'ATACORA-DONGA

Mesdames :

- DJOTAN Paul Marguérite, Agricultrice
- EL HADJI ISSIFOU Sahadatou, Agricultrice
- GNANGO Pébarou Akua, Agricultrice
- KONDJA Mouati, Agricultrice
- SALIFOU GOMINA Salimatou, Agricultrice

Messieurs :

- ALIDOU Bourana, Agriculteur
- DARI Kianda, Agriculteur
- DOUTE MABEYEBE Marc, Agriculteur
- GIBRIL Yaya, Agriculteur
- KOUDOMA M'PO Basile, Agriculteur
- MADOUGOU Orou Zimé, Agriculteur
- MANDO Tcheinti, Agriculteur
- SOUMANOU Arouna, Agriculteur

II – Département de l'ATLANTIQUE-LITTORAL

Mesdames :

- AGBOGNITO Gisèle Ayélé, Maraîchère
- da SILVA Sylvie Micheline Eléonore, Agricultrice

Messieurs :

- ADJAÏTO Bernadin, Agriculteur
- ADJOGLO Coffi Epiphane, Agriculteur
- AGBAZE Koffi Pierre, Agriculteur
- AZIAKOUI Aloakin, Pêcheur
- HOUNGBO Kpadonou Maurice, Agriculteur
- SAHOUEGNON Christophe, Agriculteur
- ZINSOULE Célestin, Pêcheur

III – Département du BORGOU-ALIBORI

Mesdames :

- ADAM Isfatou Agricultrice
- ADAM Sègo Adiza, Agricultrice
- ALOKO Yéba Salomé, Agricultrice
- KARIMOU Awaou, Agricultrice
- SIDI Alima, Agricultrice

Messieurs :

- AGOSSOU Toudonou Pierre, Agriculteur
- ALLOUGBIN Soulé, Agriculteur
- DEGNIDE Essèou Mamert, Agriculteur
- FASSINOU Yédjannagnon Paulin, Agriculteur
- GBEDOKPOSSI Sènakpon Marius, Agriculteur
- GBENOU Pascal, Agriculteur
- HODONOU Gbénato Roger, Agriculteur
- HOVOZOUNKOU Dossou Grégoire, Pépiniériste
- KPODJINOU Yavochédji Benoît, Agriculteur
- SOSSOUHOUNTO Arnold Gratien Dodji, Agriculteur

VI – Département du ZOU-COLLINES

Mesdames :

- DJODI Abiguelle, Agricultrice
- GUIDIGBOHOUN Henriette, Agricultrice
- IDOSSA Kogbé Joséphine, Agricultrice
- N'GBESSON Essi, Agricultrice
- TOROKE Mathilde, Agricultrice

Messieurs :

- ASSOGBA Goundègnon, Agriculteur
- DEGNON Koutchéni Alphonse, Agriculteur
- GOUTA Hounsa Marcellin, Agriculteur
- HOUBO Cocou Michel, Agriculteur
- HOUNOUKON Jacques Dossa Eugène, Agriculteur
- HOUNTON Désiré, Agriculteur
- KAKPO Dègnon Zacharie, Agriculteur
- LINSOUSSI AÏZONOU Dieudonné Donatien, Agriculteur
- TIBOHOUN Janvier, Agriculteur
- TOHOZIN Camille, Agriculteur

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

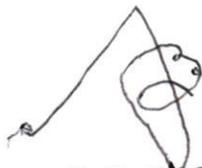
Fait à Cotonou, le 31 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i.



Salomon D.E. BLOKOU

Ampliatiions : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES
18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 77.